

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Altacor™ Insecticide

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000012

Numéro d'enregistrement de produit PCP #28981

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme insecticide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlorantraniliprole	Chlorantraniliprole	500008-45-7	35
kaolin	Kaolin	1332-58-7	>= 1 - <= 10

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de carbone
Chlorure d'hydrogène
oxydes de soufre
Composés de brome
Composés chlorés
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.
Enlever toute source d'allumage.
Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter la formation de poussière.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Collecter le maximum du déversement avec un produit absorbant approprié.
Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
Éviter la formation de particules inhalables.

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

	nitrile.
Remarques	: L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	: Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
Mesures de protection	: Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit. Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
	Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.
Mesures d'hygiène	: Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: solide
Forme	: granuleux
Couleur	: brun pâle
Odeur	: légère, douce
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 9.4 (25 °C) Concentration: 50 g/l (sous forme de dispersion aqueuse)
Point/ intervalle de fusion	: Non disponible pour ce mélange.

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Point/intervalle d'ébullition	: Sans objet
Point d'éclair	: non établi(e)
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ne devrait pas être inflammable
Auto-allumage	: > 155 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Sans objet
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 0.7 - 0.86 g/cm ³ 695 kg/m ³ non tassé
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Sans objet
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non-oxydant
Taille des particules	: non établi(e)

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si utilisé selon les indications. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Éviter la formation de poussière. Éviter les températures extrêmes Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	oxydes de soufre Composés halogénés Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 425 de l'OECD BPL: oui
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 6.2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD BPL: oui Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation Remarques: pas de mortalité
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 402 de l'OECD BPL: oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Composants:

Chlorantraniliprole:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
BPL: oui
- DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- DL50 (Souris, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
BPL: non
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: pas de mortalité
- CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.0 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: GB 15670-1995
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: pas de mortalité
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: GB 15670-1995

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

BPL: oui
Remarques: pas de mortalité

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: pas de mortalité

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

DL50: > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 5.07 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
DL50: > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

Composants:

Chlorantraniliprole:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Espèce : Lapin
Méthode : GB 15670-1995
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

kaolin:

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : irritation légère
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Espèce : Lapin
Résultat : Légère ou aucune irritation des yeux
Évaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui

kaolin:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Produit:

Type d'essai : Test sur ganglions lymphatiques locaux
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Type d'essai : Essai de maximisation
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
BPL : oui
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Espèce : les souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

kaolin:

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-
fère, in vitro
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

kaolin:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 805 - 1,076 mg/kg p.c./jour
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 18 mois
NOAEL : 158 - 1,155 mg/kg p.c./jour
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 20,000 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 20,000 ppm
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Pré-natal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 6 - 20 Days
Toxicité maternelle générale: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Toxicité pour le développement: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

kaolin:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : Se reporter aux données sur la toxicité aiguë et/ou la toxicité par doses répétées pour plus d'informations sur les organes cibles si applicable.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

kaolin:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Chlorantraniliprole:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 1188 - 1526 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Durée d'exposition : 90 Days
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorantraniliprole:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 3.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.029 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 5.0 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Remarques: Les renseignements se rapportent au composé principal.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

Toxicité pour les organismes : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

terrestres

Durée d'exposition: 14 d
Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): 285.7 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Méthode: Directives du test 214 de l'OECD
BPL: oui

Composants:

Chlorantraniliprole:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 15.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CL50 (Cyprinodon sp. (Vairon)): > 12 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0116 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

CL50 (Hyalella azteca (Amphipode)): 0.26 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

CL50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 0.0067 - 0.011 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

NOEC (Lemna gibba (lentille d'eau)): > 2 mg/l
Point final: Biomasse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Durée d'exposition: 14 d
Type d'essai: Essai en statique

ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Anabaena flos-aquae (Cyanobactéries)): > 2 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 120 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

NOEC (Skeletonema costatum (Diatomée)): > 14.6 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 120 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

NOEC (Navicula pelliculosa (Diatom)): > 15.1 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 120 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 1.28 mg/l
Durée d'exposition: 36 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.110 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.1300
BPL: oui

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD
BPL: oui

Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation de l'azote.
Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation du carbone.

NOEC (<** Phrase language not available: [3F] CUST - FMC_00000000136 **>): 100 mg/kg de poids sec (p.s.)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Durée d'exposition: 16 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

CE50 (<** Phrase language not available: [3F] CUST - FMC_0000000136 **>): >100 mg/kg de poids sec (p.s.)
Durée d'exposition: 16 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 4.0 µg/abeille
Durée d'exposition: 72 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Remarques: Substance active dissoute dans l'acétone

DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 0.005 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Remarques: Substance active dissoute dans l'eau

DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 104.1 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
Remarques: Substance active dissoute dans l'acétone

DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 0.0274 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
Remarques: Substance active dissoute dans l'eau

DL50 (*Poephila guttata* (diamant mandarin)): > 2,250 mg/kg

kaolin:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Raphidocelis subcapitata* (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Persistence et dégradabilité

Composants:

Chlorantraniliprole:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
- Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50): 10 d (25 °C) pH: 9
Demi-vie de dégradation (DT50): 0.3 d (50 °C) pH: 9
Demi-vie de dégradation (DT50): > 31 d pH: 5

kaolin:

- Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

- Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Chlorantraniliprole:

- Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 14
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.77 (20 °C)
pH: 4

log Pow: 2.86 (20 °C)
pH: 7

log Pow: 2.80 (20 °C)
pH: 9

kaolin:

- Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Mobilité dans le sol

Composants:

Chlorantraniliprole:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 362 ml/g, log Koc: 2.55
Remarques: Mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Très persistant dans le sol.

kaolin:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible mobilité dans le sol

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement
Ne pas appliquer directement dans l'eau.
Les eaux de ruissellement et de dérive peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les plans d'eau adjacents aux zo
Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires
concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Chlorantraniliprole:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Chlorantraniliprole)
Classe : 9
Risque subsidiaire : ENVIRONM.
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Chlorantraniliprole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Chlorantraniliprole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Altacor™ Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/14/2025 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	En conformité avec les inventaires
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	Non en conformité avec les inventaires
DSL	:	Ce produit contient des substances chimiques exemptées des exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire; Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

PRUDENCE

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes., Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser., Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Or-

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/14/2025	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

ganisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique